

Compte rendu réunion monnaie locale

8 septembre Domaine d'Ors

Présentation du principe d'une monnaie locale (uniquement pour les « nouveaux participants »)

schémas simplifiés sur : <http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/activites-economique/monnaie-locale>

1/ Pourquoi vouloir créer une monnaie locale ?

L'objectif du Pnr est de développer et préserver des richesses (matérielles : savoir-faire, filières locales, ressources éco-innovantes mais aussi immatérielles : des paysages, un cadre de vie, du lien social pour ne pas devenir uniquement un territoire résidentiel « dortoir de luxe »).

Pour ce faire le Pnr met en oeuvre une stratégie de développement local rural adaptée aux enjeux du territoire, complémentaire aux pôles économiques voisins (Communauté de commune de Saint-Quentin en Yvelines, Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay). Il contribue au développement d'activités éco-responsables et socialement utiles. La monnaie locale est considérée dans ce cadre comme un outil au service du développement rural.

Des échanges avec les personnes présentes ont lieu pour compléter ce qui les motive à soutenir le projet de MLC :

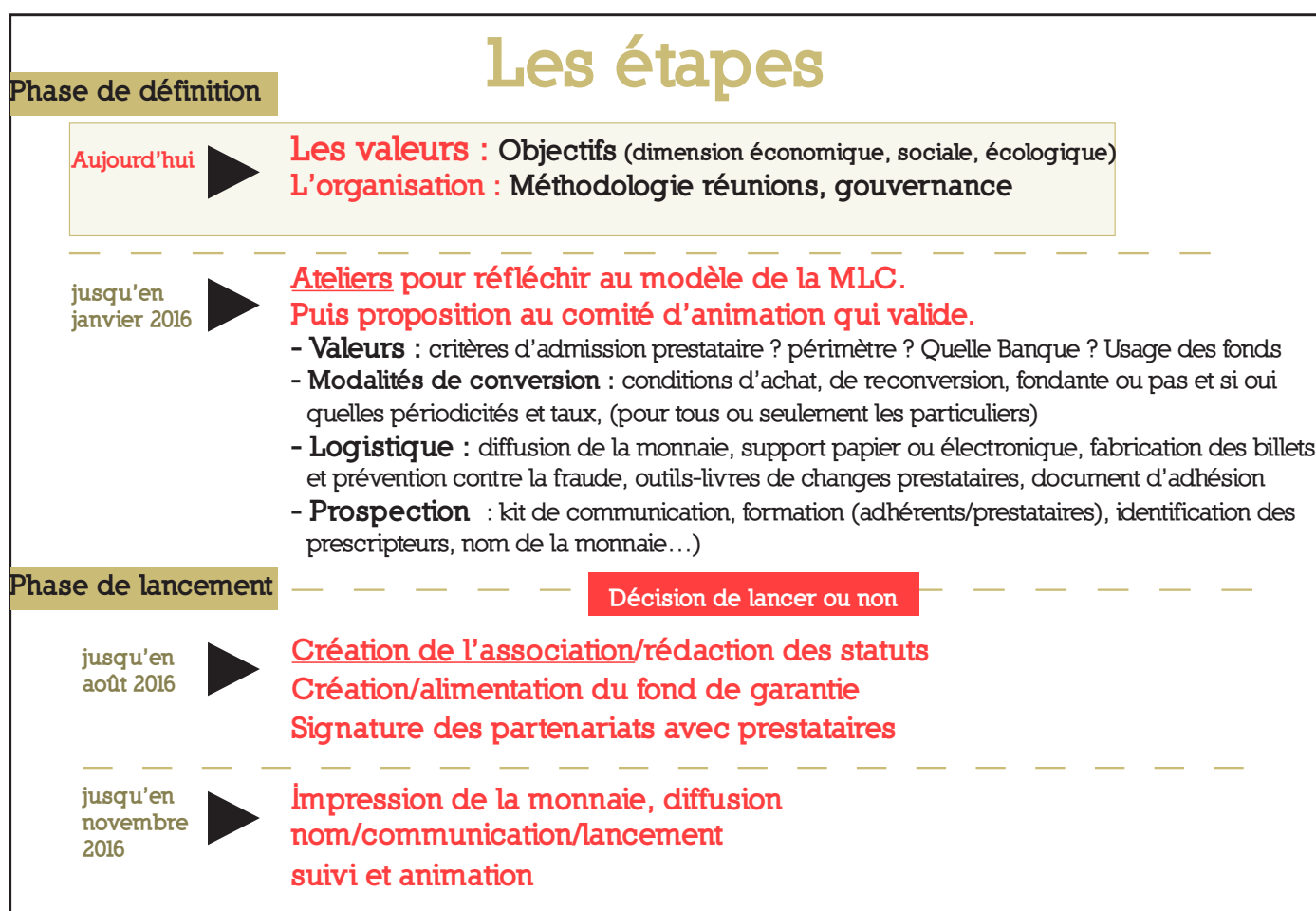
- L'équité (juste prix payé au producteur pour son travail)
- Rôle éthique de l'argent qui reste ainsi davantage au local pour des projets utiles.
- Valoriser les savoir-faire locaux
- Favoriser le lien social
- Favoriser les circuits-courts et limiter l'impact environnemental de la consommation
- Promouvoir l'identité du territoire (patrimoines : culinaire, paysager, architectural,...) / sentiment d'appartenance à un groupe – au territoire
- Dynamiser l'économie locale
- Rendre du pouvoir d'achat aux habitants
- Développer des richesses locales / développer le PIB local
- Créer les conditions de développement d'une économie circulaire

2/ Soutien institutionnel du PNR

Le Parc soutiendra ce projet, à la fois sur le plan technique, financier et dans le relais auprès des autres partenaires institutionnels. Le budget initialement prévu de 110 000€ (dont 88 000€ affectés au fonds de garantie pour accompagner cette opération) n'est pas remis en cause. Le Pnr mobilisera d'autres financements (sollicitation du FEADER européen auprès de la Région Ile-de-France, autorité de gestion de ces financements destinés au développement rural et autres subventions, appel à projet ADEME...).

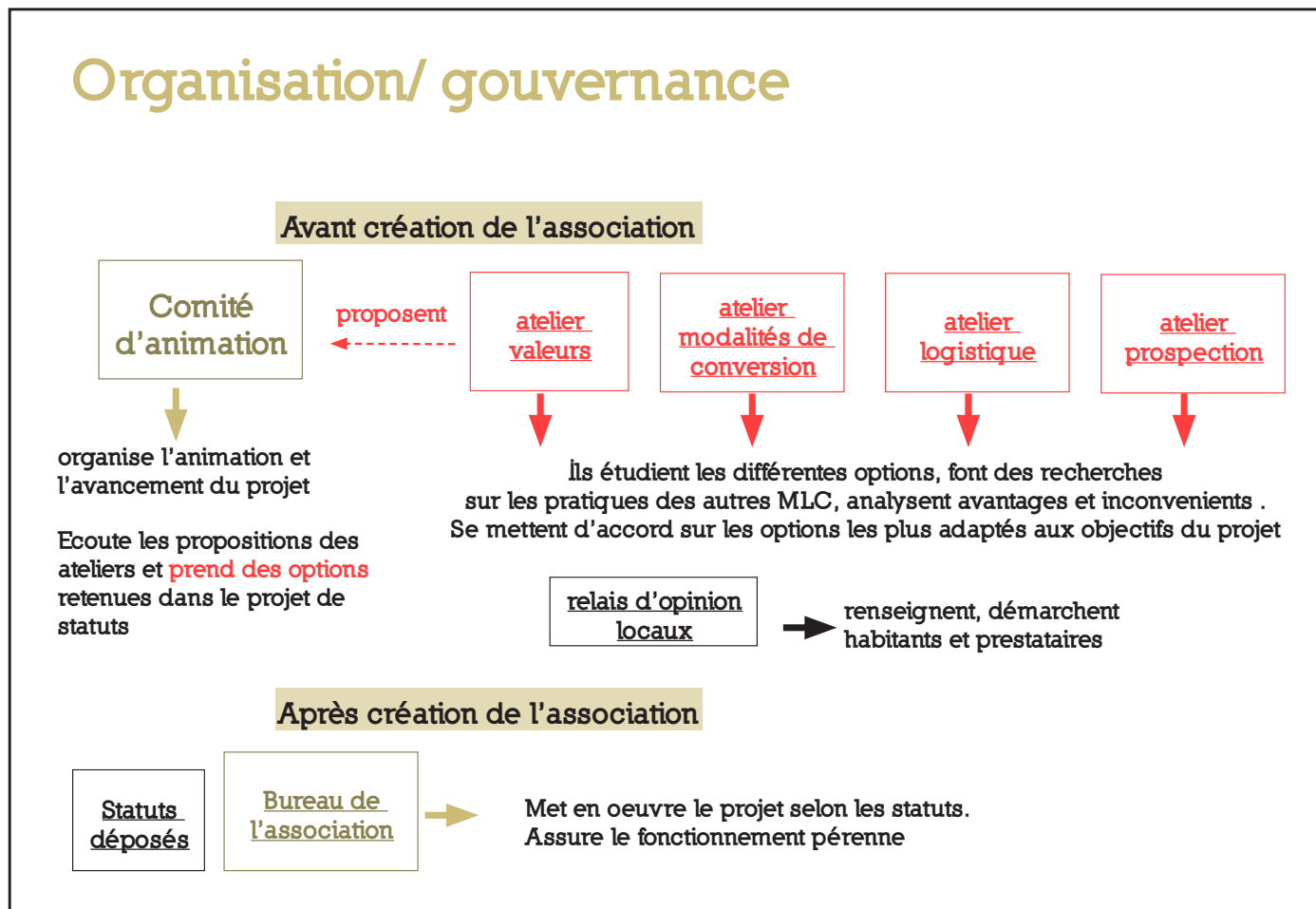
3/ Les éléments constitutifs d'une Monnaie complémentaire - les étapes de création.

Ci-dessous, rappel des éléments constitutifs de la MLC et les étapes du projet.



5/ Proposition d'organisation et de gouvernance pour le démarrage du projet.

voir schéma ci-dessous :



A ce stade du projet, toute personne motivée peut prendre part au comité d'animation comme aux ateliers.

Le collectif choisira son organisation et ses modes de décisions en fonction du nombre de participants et des éventuelles nécessités d'adaptations ressenties par les membres quant au fonctionnement ou aux modes de décisions.

Dans ce processus, le Pnr aura un rôle de facilitateur, il apportera un appui logistique. Toutes les parties prenantes du projet (citoyens, associations, institutions) seront associées aux échanges et participeront aux décisions du comité d'animation. Ce comité d'animation sera, du moins au départ, une instance volontaire et pourra évoluer par la suite vers une association avec un fondement juridique plus précis

Afin de travailler en plus petit comité permettant de rentrer dans les détails opérationnels du projet, quatre ateliers thématiques sont proposés :

- 1. Ateliers « Valeurs »** critères d'admission prestataire ? périmètre ? Quelle Banque ? Usage des fonds
- 2. Ateliers « Modalités de conversion »**, onditions d'achat, de reconversion, fondante ou pas et si oui quelles périodicités et taux, (pour tous ou seulement les particuliers)
- 3. Atelier « Logistique »**, diffusion de la monnaie, support papier ou électronique, fabrication des billets et prévention contre la fraude, outils-livres de changes prestataires, document d'adhésion
- 4. Atelier « Prospection »**, kit de communication, formation (adhérents/prestataires), identification des prescripteurs, nom de la monnaie...

Ces ateliers se succéderont dans le temps pour permettre, à ceux qui le souhaitent, de contribuer à toutes les étapes de définition du projet. Ils s'organiseront en plusieurs phases : présentation (faite par les participants ou des intervenants extérieurs) des différentes options possibles et de leurs impacts (avantages, inconvénients). Discussion du groupe et recherche d'un consensus sur les options les plus bénéfiques au projet. Chaque atelier présentera ensuite au comité d'animation ses recommandations pour acceptation.

Un planning sera établi pour permettre à chacun de réserver ses dates (avec horaires plus tardifs à la demande du groupe).

Questions/ remarques :

- Il ne faut pas négliger l'étape pédagogique : mettre en place des animations expliquant le rôle de la monnaie pour que chacun s'approprie bien le processus. Sous forme d'un atelier complémentaire ouvert à tous, une présentation plus fine du fonctionnement d'une monnaie locale sera proposée .
- L'intérêt des prestataires économiques dans le projet de monnaie locale est à vérifier : réaliser une enquête pour connaître le ressenti des entreprises et leur volonté de s'impliquer dans le projet. Reste à définir à quelle étape du projet cela est opportun. Il semble important que chacun des membres du comité d'animation soient préalablement formés sur les aspects techniques de la monnaie afin de pouvoir l'expliquer clairement et argumenter auprès des prestataires susceptibles d'avoir des questions très techniques. L'atelier complémentaire cité ci-dessus y contribuera.
- Proposition de rapprocher la MLC des projets locaux – filières locales pour lui donner un ancrage concret et local . Le représentant de la Chambres de Commerce et d'Industrie 78 (CCI) a d'ailleurs assuré de l'intérêt et du soutien de son institution pour ce projet de monnaie locale qui constitue une forme de soutien aux entreprises locales.
- Possibilité de faire venir des intervenants présentant leur démarche / expérience de travail sur et avec la monnaie locale
- Possibilité d'être accompagné par un consultant pour conduire l'animation du projet ? dans un premier temps, l'animation technique sera portée par le Pnr qui pourra s'appuyer sur différentes personnes ressources extérieures .
- Invitation à consulter la synthèse du rapport sur les MLC remis à la Secrétaire d'État chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire le 8 avril 2015, téléchargeable sur la page suivante : <http://www.economie.gouv.fr/rapport-monnaies-locales-complementaires>

**Déjà 701 réponses
au questionnaire en
ligne**

**dont plus de 560 personnes
prêtes à soutenir activement
ou à utiliser la monnaie !**

PROCHAIN ATELIER LUNDI 16 NOVEMBRE

- Présentation du projet «Sonantes» de Nantes
- Atelier pédagogique et participatif sur la monnaie avec Didier Châtel
- Les motivations du collectif : ce que chacun attend du projet de monnaie locale, ce qu'il peut y apporter.